Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS
53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr

REVUE TRIMESTRIELLE - Đamá Nínaʊ | Numéro spécial 2025 REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES

ISSN : 2617-4774 (E)
ISSN: 2617-4766 (P)
ISBN: 978-2-916789-81-1

Đamá Nínaʊ

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Numéro spécial Octobre 2025

Actes du Colloque International de Lomé (TOGO)

Du 16 Au 18 Avril 2025

Thème : Sublimation, conception et perception du rêve en Littératures, Arts et Sciences Humaines

LES PRESSES DE l'UL

Coordinateurs

Kpatimbi TYR
Koffi Dodzi NOUVLO
Pamessou WALLA
Damlegue LARE

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2025)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2025 = 6.907

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor
E-mail : evaluation@sjifactor.com
Website : http://sjifactor.com/

SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2025 = 6.907]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue … Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM
Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr N'Biémadi KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina PERE-KEWEZIMA, Université de Lomé.

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : https://revuedamaninao.net/

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;

- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**

- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés** (**Key words**)

- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.

- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion :** elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations…

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de transfert y compris. Le payement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît

trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

AXE 1 : INTERCONNEXIONS ENTRE REVES ET CREATIONS ARTISTIQUES

1. **LE REVE ENTRE L'OCCULTE ET LE DESIR DANS LE ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE ---------- 15**

   ALGAMISS Mohamed, Université Djibo Hamani de Tahoua (Niger)

2. **LE CONTE WÊ, UN RÊVE SOCIAL ---------- 33**

   Dr DIDÉ Kamondan Vincent, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

3. **LE RÊVE AU CŒUR DE LA PENSÉE SURRÉALISTE DE ROBERT DESNOS ---------- 48**

   FANRAMAN Kinalè Aude, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

4. **POÉTIQUE DES RÊVERIES ET UTOPIES SENGHORIENNES : RÊVER DES ESPACES POUR INVENTER DES ESPACES DE RÊVE---------- 67**

   GOUNOUGO Aboubakarn Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

5. **LE REVE DANS LE DISCOURS EPIQUE OUEST-AFRICAIN : UNE DIALECTIQUE DE DESTRUCTION ET DE CONSTRUCTION---------- 82**

   ISSOUFOU Abdou Moumouni, Université Djibo Hamani de Tahoua (Niger)

6. **APPROCHES STYLISTIQUE ET RHÉTORIQUE DU RÊVE COMME FONDEMENT DE L'IMAGINAIRE DANS *PAYS RÊVÉ*, *PAYS RÉEL* D'EDOUARD GLISSANT ---------- 99**

   KOUAMÉ Vanessa, Université de Lomé (Togo)

7. **RÉCITS DE RÊVE DANS LA LITTÉRATURE RUSSE ET FRANÇAISE : ANALYSE DE *CRIME ET CHÂTIMENT, LETTRES DE MON MOULIN, POÈMES BARBARES*----------116**

   NASSOKO Lassana, École Normale Supérieure de Bamako (Mali)

8. **DES ACTIVITÉS FANTASMATIQUES : RÊVES ET CRÉATION LITTÉRAIRE----------134**

   MOMO Miline, Université de Douala (Cameroun)

9. L'ONIRISME KAFKAÏEN DANS LES RECITS DE CLAUDE ASSIOBO TIS ----------150

KROUMA N'Biémadi, Université de Lomé (Togo)

10. CONSTRUCTION ONIRIQUE ET SUBLIMATION DES DÉSIRS DU RÉEL DANS *LES FANTÔMES DU BRÉSIL* DE COUAO-ZOTTI ET DANS *SUR LE BORD DE LA RIVIÈRE PIEDRA JE ME SUIS ASSISE ET J'AI PLEURÉ* DE COELHO ----------171

NABEDE Piyabalo, Université de Lomé (Togo)

11. LA LITTÉRATURE ET LE RÊVE : UNE AVENTURE ÉPIQUE ----------189

NOUVLO Koffi Dodzi, Université de Lomé (Togo)

12. SYMBOLIQUE ET ENJEUX DU RÊVE DANS L'ŒUVRE THÉÂTRALE *MONSIEUR THÔGÔ-GNINI* DE BERNARD B. DADIÉ----------205

SANOU Jean, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

13. L'EXPRESSION DE L'ONIRISME ET DE LA SUBLIMATION DANS LA CREATION PLASTIQUE DE CALICO----------223

TCHALA Essoyodou Tchala, Université de Lomé (Togo)

14. LE RÊVE D'UN MONDE NOUVEAU DANS L'IMAGINAIRE HISPANO-AMÉRICAIN DE *MON FRÈRE LE CHE* DE JUAN MARTÍN GUEVARA ET ARMELLE VINCENT----------238

TCHAMIE Hodabalo, Université de Lomé (Togo)

ANDOU Aboudoulaye Weinpanga, Université de Lomé (Togo)

15. LA CONSTRUCTION DU REVE DANS *LA SAISON DE L'OMBRE* DE LEONORA MIANO : ENTRE CULTUROLOGIE, QUETE ET CONQUETE ----------254

Pr TCHASSIM Kouchoukalo, Université de Lomé (Togo)

AXE 2 : REPRESENTATIONS ET INTERPRETATIONS DES REVES DANS LES SCIENCES HUMAINES

16. ANALYSE STYLISTIQUE DE LA SUBLIMATION DANS *LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN----------274

HOUESSOU Dorgelès Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOFFI Ruth N'Dah Eunice Épouse N'GUESSAN, Université de Lomé (Togo)

AXE 3 : LE REVE ET SES PERCEPTIONS DANS LES TRADITIONS AFRICAINES

17. REVES INITIATIQUES OU LE COMPLEXE DE « RE-ENFANTEMENT » CHEZ OLYMPE BHELY-QUENUM ----------296

BIDOUZO Judith, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

18. LE RÊVE ET SA DIMENSION RELIGIEUSE CHEZ AHMADOU KOUROUMA ----------319

Dr GNAGNON Kossi Wonouvo, Université de Lomé (Togo)

19. LE REVE DANS *LE PROCES* DE FRANZ KAFKA ET *CAHIER D'UN RETOUR AU PAYS NATAL* D'AIME CESAIRE : ENTRE REBELLION ET LIBERTE ----------343

TYR Kpatimbi, Université de Lomé (Togo)

20. L'ONIRISME POLITIQUE LITTERAIRE AFRICAIN : MIROIR INVERSE DES UTOPIES AFRICAINES ----------367

LETSETSENGUI Marthe Prisca, Université Omar Bongo (Gabon)

21. LA CHANSON « TESTAMENT » DE L'ARTISTE-MUSICIEN LUTUMBA SIMARO : UN EXEMPLE DE PERCEPTION DU REVE DANS LES TRADITIONS CONGOLAISES----------386

VOUNOU Martin Pariss, Université Marien Ngouabi (Congo)

AXE 4 : LES REVES, LES DESIRS, LES IDEOLOGIES ET LES UTOPIES A TRAVERS LE MONDE

22. LA SYMBOLIQUE DU REVE DANS LES ŒUVRES ROMANESQUES D'ABDOURAHMAN WABERI ----------401

NYAMAKOU Koffi Henoc, Université de Lomé (Togo)

23. *MES POUPÉES NOIRES, NOIRES* DE CÉCILE AVOUGNLANKOU: UN COMBAT IDENTITAIRE ET CULTUREL POUR LA NÉO-NÉGRITUDE DAMASSIENNE. ----------419

SONDJO Mawa Romaine, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

24. LES MIGRATIONS DANS L'AIRE LAMA (NORD-TOGO) DU XIIe A LA FIN DU XIXe SIECLE----------441

TANAI Aboubakar, Université de Lomé (Togo)

RAPPORT

Introduction générale

Le rêve, en tant que phénomène universel, a souvent fasciné les civilisations humaines par sa richesse symbolique, ses dimensions multiples et sa portée interprétative. Tantôt message des dieux, révélateur de vérités enfouies ou pressentiment d'événements à venir, tantôt échappatoire poétique, fantasme de l'âme ou projection d'un désir inavoué, le rêve n'a cessé de nourrir les réflexions, les croyances et les imaginaires. Ce phénomène universel, qui traverse les époques, les cultures et les disciplines, se révèle d'une fécondité intellectuelle singulière. En littérature, il entretient une affinité naturelle avec le processus de création. Le rêve, à l'instar du texte littéraire, s'articule comme une suite d'images, de symboles et de fragments de sens échappant souvent à la logique rationnelle. De fait, la littérature peut être envisagée comme un rêve éveillé, tandis que le rêve apparaît comme une littérature intérieure, intime, souvent déformée, mais toujours signifiante. La psychanalyse, avec les apports majeurs de Freud et de Jung, a renforcé cette lecture du rêve comme langage symbolique de l'inconscient, influençant en retour la critique littéraire, les arts et les sciences humaines.

Mais bien avant l'ère moderne, les sociétés humaines ont accordé au rêve une place centrale dans leur rapport au monde. Dans les traditions africaines, par exemple, le rêve revêt une fonction sociale, rituelle et prophétique. Il éclaire les choix, guide les individus et révèle des vérités occultées. La littérature africaine contemporaine, dans sa volonté de réappropriation culturelle et historique, a su intégrer cette dimension onirique comme espace de résistance, de mémoire et de réinvention. À travers des œuvres comme *Les Phalènes* de Tchicaya U Tam'si, *L'Étrange destin de Wangrin* d'Amadou Hampâté Bâ, *La saison de l'ombre* de Léonora Miano ou encore *Le petit bazar de Gustave* de Koutchoukalo Tchassim, le rêve devient un territoire poétique, politique et métaphysique à part entière. Face à la montée de la pensée rationnelle, à la technicisation des sociétés et à l'instrumentalisation du réel, le rêve conserve son pouvoir évocateur, sa liberté formelle et sa capacité subversive. Il se réinvente sans cesse dans la création artistique, les sciences humaines, les discours sociaux, les traditions orales et même dans les nouveaux médias.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le colloque, organisé par la Fédération des Universitaires d'Afrique (F.U.A) du 16 au 18 avril 2025, autour du thème : **« Sublimation, conception et perception du rêve en Littératures, Arts et Sciences Humaines »**. Ce cadre de réflexion a interrogé, de manière transdisciplinaire, la place du rêve dans les productions culturelles et symboliques, son évolution dans l'histoire des idées, ainsi que ses fonctions dans l'imaginaire individuel et collectif. Au cours de ce colloque, les communications se sont articulées autour de quatre axes :

- Les interconnectivités entre les rêves et les créations artistiques ;
- Les représentations et interprétations des rêves dans les sciences humaines ;
- Les perceptions des rêves dans les traditions africaines ;
- Les rêves, les désirs, les idéologies et les utopies à travers le monde.

En prélude à ces échanges, le Professeur Komi Kouvon a livré une conférence inaugurale, où l'imagination, éclairée par la pensée de Bergson, apparaît comme souffle créateur et force de régulation. Trois thèses s'en sont dégagées : la vie appelle sans cesse à innover, l'imagination en est le moteur intime, et sa fonction fabulatrice prévient les dérives de l'élan créatif.

Le premier axe du colloque, consacré aux interconnexions entre rêves et créations artistiques, a mis en lumière la diversité des approches et des genres littéraires ou artistiques mobilisant l'imaginaire onirique. Abdou Moumouni Issoufou a convoqué l'analyse du discours et la sémiotique interprétative pour analyser la fonction du rêve dans le discours épique africain : déconstruire l'adversaire, préserver une image positive ou sublimer un projet destiné à protéger un être cher. Dans une perspective proche, Aho Kouakou Bernard a interrogé le rêve en tant que fondement de la poésie humaniste, et mis en évidence, à partir d'analyses stylistiques, sociocritiques et psychocritiques, la manière dont ce motif opère une sublimation du réel et contribue à l'essor d'un humanisme renouvelé. Algamiss Mohamed a poursuivi cette exploration en se penchant sur le roman africain - notamment *La*

parenthèse du fleuve d'Adamou Idé, *Celles qui attendent* de Fatou Diome et *L'assemblée des djinns* de Massa Makan Diabaté - pour montrer, via la psychanalyse freudienne et la sociocritique, comment le rêve module l'intrigue, exprime désirs et projets ou reste un mystère initiatique dans les traditions africaines.

Le genre du conte, riche d'un univers fictif, a occupé une place importante dans ces études. Camara Lonan, à travers une approche ethnolinguistique et psychanalytique, a mis en évidence son rôle éducatif dans la société ouest-africaine. Dide Kamondan Vincent l'a considéré comme un « rêve social » où le rêve, source et finalité de l'imaginaire, véhicule un message axiologique et social, tandis que Da Silva José-Manuel Salim a montré comment le rêve fonde le fantastique psychologique dans l'œuvre de Florent Couao-Zotti.

Plusieurs interventions ont abordé la poésie comme espace privilégié du rêve. Le Prof. Amela Didier et Alodji Kodjo Dométo ont montré que le rêve, puisé dans le quotidien, est au cœur de la création poétique. Par la sémiotique de Mickael Riffaterre et le langage poétique de Michèle Aquien, leur réflexion a révélé comment, de « l'Albatros » au « Bateau ivre », les poètes des XIXe et XXe siècles ouvrent les portes de l'imaginaire. Dans la même veine, Dorgelès Houessou a éclairé le rôle identitaire du rêve chez Césaire, Fanraman Kinalè Aude en a souligné la portée révolutionnaire chez Desnos, Gounougo Aboubakar y a lu, chez Senghor, une mémoire collective, et Kouamé Vanessa a exploré, chez Glissant, la tension créolité/réalité. Ensemble, ces approches ont montré que la poésie transcende le réel pour faire du rêve un territoire de liberté infinie.

D'autres communications ont élargi le champ d'étude. Lassana Nassoko a montré que, chez Dostoïevski, Daudet et Leconte de Lisle, le rêve brouille les frontières entre réalité et imaginaire ; Momo Miline a rapproché formation du rêve et création artistique en mobilisant la topique freudienne ; N'Biémadi Krouma a exploré l'univers kafkaïen chez Claude Assiobo Tis ; Nouvlo Koffi Dodzi a mis en parallèle la finalité de l'écriture onirique telle qu'elle est abordée par les auteurs africains et européens. Dans *La saison de l'ombre* de Léonora Miano, le Pr Tchassim

Koutchoukalo a mis en lumière la manière dont le rêve, nourri par des objets culturels, devient un espace de communication entre vivants et morts, tout en reflétant le désir de conquête des Bwélé et l'horreur vécue par les peuples soumis. Cette dimension collective et culturelle, analysée à travers l'approche culturologique d'Alexeï Lossev et la théorie groupale de René Kaës, a trouvé un prolongement naturel dans d'autres formes d'expression artistique. Ainsi, au théâtre, Sanou Jean a révélé, dans Monsieur Thôgô-gnini de Bernard Dadié, un usage du rêve comme instrument de satire sociale, tandis que Sowou Avougna, étudiant l'œuvre de Paul Claudel, a mis en évidence la portée spirituelle des symboles oniriques. Dans les arts visuels, Tchala Essoyodou a exploré l'univers pictural de Calico, où se mêlent mysticisme, tradition et modernité, prolongeant et diversifiant les fonctions du rêve au sein de l'imaginaire artistique.

Au bout du compte, diverses études ont souligné la dimension didactique et critique du rêve : Walla Paméssou, dans une analyse de *The Nun's Priest's Tale* de Chaucer, en a démontré la portée éducative et prémonitoire ; Weinpanga A. Andou et Tchamie Hodabalo, à travers *Mon frère le Che*, ont analysé le rêve révolutionnaire comme moteur de transformation sociale ; Pidabi Gnabanana, dans *Le dernier gardien de l'arbre* de Jean-Roger Essomba et *Cantique de l'acacia* de Kossi Efoui, a valorisé son rôle de lien entre tradition et vécu africain ; Piyabalo Nabédé, en confrontant Coelho et Couao-Zotti, a étudié la sublimation des désirs dans un contexte de quête spirituelle ou de traumatisme colonial. À travers cette mosaïque d'approches, ce premier axe du colloque a révélé la puissance du rêve comme moteur esthétique, outil critique, espace identitaire et vecteur de transmission, confirmant sa place centrale dans la création artistique et littéraire, en Afrique comme ailleurs.

Le second axe, dédié aux représentations et interprétations des rêves dans les sciences humaines, a rassemblé diverses approches qui éclairent la dimension sociale, psychologique, linguistique, littéraire et sémiotique de l'onirisme. L'étude de Al Karjousli Soufian a démontré la continuité des rêves, songes et visions depuis les littératures judéo-chrétiennes jusqu'au corpus arabo-musulman, en mettant en lumière leur rôle social dans la transmission. Par une analyse critique des textes arabo-musulmans, l'auteur a distingué les origines divines ou sataniques des rêves,

ainsi que leurs classifications - divinatoires, quotidiens, visions du Prophète - et a souligné les enrichissements qu'apportent les écoles mystiques et confréries, notamment la différence entre visions par les yeux et visions par le cœur. Le voyage nocturne du Prophète Muhammad en constitue une illustration majeure, dont l'influence se prolonge du Proche-Orient à l'Afrique subsaharienne. Cette perspective historique et culturelle a trouvé un écho dans la contribution de Alex Abegou Konan, qui a analysé, dans l'œuvre tiburcienne, le dispositif narratif, la dégringolade de l'espérance à la désespérance et la psyché de l'auteur. L'approche narratologique a révélé le brouillage entre réalité et fiction ainsi que l'atemporalité de la création, tandis que la psychocritique a mis au jour les états d'âme et la critique sociale inscrits dans la symbolique onirique. À partir d'une analyse sémantique, morphosyntaxique et pragmatique, il a établi une typologie des substantifs récurrents - qu'il s'agisse de créatures, de lieux ou de concepts abstraits - et en a dégagé la portée métaphorique, essentielle à la structure et à l'interprétation des rêves. Dans une perspective stylistique, Koffi Ruth N'Dah Eunice Épouse N'guessan a exploré la sublimation dans *Le Fils-de-la-femme mâle* de M. Bandaman. Par l'étude des champs lexicaux, figures et procédés esthétiques, elle a montré comment les pulsions inconscientes se transforment en création littéraire, exprimant frustrations, désirs et utopies, et révélant les conflits intérieurs du sujet ainsi que la présence de la libido dans l'écriture romanesque. Il est apparu que cet ensemble de travaux a offert un panorama riche et multidimensionnel des interprétations du rêve dans les sciences humaines, allant de son inscription historique et religieuse à ses fonctions psychologiques, linguistiques, littéraires et artistiques.

Le troisième axe, centré sur le rêve et ses perceptions dans les traditions africaines, a révélé la richesse des approches et des imaginaires qui l'entourent. Dans sa communication, Douhadji Kossi a étudié le rêve dans la cosmogonie africaine comme un lien entre les mondes physique et spirituel, en s'appuyant sur la psychanalyse freudienne et la textanalyse. À travers les récits géomantiques et les légendes liés au fà, il a mis en évidence ses fonctions symbolique et anticipatrice, montrant qu'il agit comme un avant-propos annonciateur et un outil de connaissance

de soi enraciné dans une tradition herméneutique. De son côté, Wonouvo Kossi Gnagnon a exploré la dimension religieuse du rêve dans l'œuvre d'Ahmadou Kourouma, en le considérant comme un espace de médiation entre humains et divinités. À partir d'une lecture onirologique croisant Freud, Bergson et Nerval, il a montré que le rêve, porteur d'annonces apocalyptiques et eschatologiques, participe d'une logique sacrée fondatrice.

Cette dimension spirituelle s'est retrouvée aussi dans la réflexion de Marthe Prisca Letsetsengui, qui a analysé l'onirisme comme dispositif narratif central dans la littérature africaine. Par une étude thématique et symbolique, elle a révélé que le rêve, passerelle entre mondes visible et invisible, enrichit la structure mythique des récits tout en interrogeant mémoire, spiritualité et justice sociale, devenant un levier critique dans l'imaginaire postcolonial. Nounangnon Judith Bidouzo Sognon-Des s'est intéressée quant à elle aux récits initiatiques africains, notamment *Promenade dans la forêt* d'Olympe Bhêly-Quenum, pour montrer, à travers Freud et le symbolisme initiatique, que le rêve constitue une étape clé dans la quête spirituelle des personnages, médiateur entre visible et invisible. S'appuyant sur les approches de Bernard Blanco et de Freud, Kpatimbi Tyr a comparé *Le Procès* de Kafka et le *Cahier d'un retour au pays natal* de Césaire. Il a montré que le rêve est à la fois une manifestation de la révolte contre l'aliénation et un levier essentiel pour entrevoir des perspectives de liberté. Enfin, Martin Pariss Vounou explore la chanson congolaise *Testament* de Lutumba Simaro, révélant, par une analyse linguistique et anthropologique, la profondeur symbolique du rêve comme source d'inspiration, vecteur de sagesse et miroir des imaginaires enracinés dans la tradition.

Le quatrième axe, articulé autour des rêves, désirs, idéologies et utopies à travers le monde, a réuni des contributions qui ont exploré la manière dont l'imaginaire et la projection d'un ailleurs façonnent les identités et interrogent les rapports de pouvoir. Agbessi Akpéné Délalom a montré, dans *Contour du jour qui vient* de Léonora Miano, comment l'écriture se fait espace politique où se déploie une esthétique utopique liée à la quête identitaire de Musango, tout en résistant aux représentations hégémoniques et en imaginant un changement social et politique.

Gninevi Téwia a mis en lumière un autre usage du rêve chez Rousseau : dans *Les Rêveries du promeneur solitaire*, les souvenirs et les méditations ne sont plus seulement une introspection, mais deviennent un moyen pour l'auteur de restaurer son image et de renouer avec ses lecteurs, suite à l'hostilité qu'ont suscitée *Les Confessions*.

.Mawa Romaine Sondjo, en s'intéressant à la pièce *Mes poupées noires* de Cécile Avougnlankou, a montré comment la dramaturge puise dans la négritude de Léon-Gontran Damas pour affirmer une identité noire victorieuse face aux préjugés coloniaux et aux résistances institutionnelles. Dans une perspective psychanalytique, Nyamakou Koffi Henoc a analysé les œuvres d'Abdourahman Wabéri, où le rêve, à l'instar du surréalisme, sert de refuge et de moyen de reconstruction identitaire. Pancrace Aka et Kouadio Julien Kouassi, inscrivant leur réflexion dans le domaine de l'épistémologie des technosciences, ont analysé les répercussions de l'essor de l'intelligence artificielle et des robots humanoïdes en Afrique, entre attrait, préoccupations et impératif de régulation éthique. Enfin, Tanaï Aboubakar, en s'appuyant sur les traditions orales et récits mythiques de l'aire lama, a retracé l'histoire de ses migrations internes et externes, montrant comment elles ont façonné le partage du pouvoir politique et religieux.

En somme, ce colloque a mis en lumière la centralité du rêve comme fil conducteur des créations artistiques, des réflexions scientifiques et des imaginaires collectifs à travers le monde. Les contributions réunies dans ce numéro ont illustré la richesse et la diversité des approches oniriques. Le rêve est apparu à la fois comme moteur de créativité, vecteur d'humanisme et outil de compréhension des sociétés. Cette convergence des perspectives a offert un panorama dans lequel imagination, désir et utopie se rencontrent.

TYR Kpatimbi

Maître assistant

AXE 3 : LE REVE ET SES PERCEPTIONS DANS LES TRADITIONS AFRICAINES

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

LE REVE DANS *LE PROCES* DE FRANZ KAFKA ET *CAHIER D'UN RETOUR AU PAYS NATAL* D'AIME CESAIRE : ENTRE REBELLION ET LIBERTE

TYR Kpatimbi
Université de Lomé
tyr.herve97@gmail.com

Résumé : Le rêve occupe une place centrale dans la littérature, se situant à la croisée de l'aliénation et de l'émancipation. Dans *Le Procès* de Franz Kafka et *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire, il prend une dimension à la fois métaphorique et ontologique, dévoilant des formes variées de rébellion et d'aspiration à la liberté. Chez Kafka, le rêve se présente comme un labyrinthe cauchemardesque, reflet de l'absurdité bureaucratique et de l'oppression systémique, qui enferme le protagoniste dans une quête absurde. Ce rêve kafkaïen incarne une lutte vaine contre une autorité insaisissable, montrant une rébellion avortée et une liberté illusoire. À l'opposé, Césaire utilise le rêve comme un instrument de résistance et de réhabilitation identitaire. Dans son long poème, il n'est pas simplement un refuge, mais un espace de reconstruction où se mêlent mémoire collective et revendication politique. Le rêve permet ainsi au sujet lyrique de dépasser l'aliénation coloniale pour affirmer son appartenance au monde et revendiquer une liberté décoloniale. Cette étude confronte les visions du rêve chez Kafka et Césaire à travers la méthode comparatiste de Bernard Blanco et la psychanalyse freudienne. Elle révèle comment le rêve articule oppression et libération, tout en exprimant une révolte existentielle et politique.

Mots-clés : révolte, rébellion, psychanalyse, comparaison, évasion, liberté.

Abstract: Dream occupies a pivotal position in literature, situated at the intersection of alienation and emancipation. In Franz Kafka's *The Trial* and Aimé Césaire's *Notebook of a Return to the Native Land*, it assumes both metaphorical and ontological dimensions, unveiling diverse forms of rebellion as well as aspirations for freedom. In Kafka's work, the dream manifests as a nightmarish labyrinth, mirroring bureaucratic absurdity and systemic oppression, thereby confining the protagonist within an absurd quest. The Kafkaesque dream embodies a futile struggle against an elusive authority, exposing a thwarted form of rebellion and the illusion of freedom. Conversely, Césaire mobilizes the dream as a vehicle of resistance and identity reconfiguration. Within his long poem, it functions not merely as a refuge but as a space of reconstruction where collective memory intersects with political agency. The dream thus enables the lyrical subject to transcend colonial alienation, affirm a sense of belonging to the world, and assert a decolonial conception of freedom. This study juxtaposes Kafka's and Césaire's respective visions of the dream through Bernard Blanco's comparative methodology and Freudian psychoanalysis. It demonstrates how the dream simultaneously articulates oppression and liberation, while giving expression to existential and political revolt.

Keywords: revolt, rebellion, psychoanalysis, comparison, escape, freedom.

Introduction

La création littéraire puise dans diverses sources d'inspiration, parmi lesquelles le rêve occupe une place centrale. Intemporel, il façonne l'imaginaire des écrivains, reflétant aspirations, désirs refoulés et angoisses profondes. Depuis les épopées antiques jusqu'aux récits contemporains, le rêve est un espace d'exploration artistique et un miroir des tensions humaines. La psychanalyse freudienne (*L'interprétation des rêves*, 1900) le considère comme la voie royale vers l'inconscient, influençant les analyses littéraires. Jung, quant à lui, y voit une dimension archétypale, reliant l'imaginaire à des mythes universels. Les études contemporaines soulignent que le rêve éclaire les crises et résistances dans les textes. Chez Kafka, notamment dans *Le Procès*, le rêve prend la forme d'un cauchemar, reflétant l'absurde et la déshumanisation bureaucratique, comme l'a analysé Goldmann (1964). À l'inverse, chez Césaire, dans *Cahier d'un retour au pays natal*, le rêve devient une force libératrice, porteuse d'émancipation collective, selon Fanon (1952). Ces lectures, bien que riches, restent souvent cloisonnées : l'aliénation kafkaïenne et l'onirisme césairien sont rarement mis en dialogue. Bernard Franco (2016) prône une approche comparatiste pour dépasser ces limites, en confrontant des univers littéraires distincts. Notre étude s'inscrit dans cette perspective pour analyser comment, dans *Le Procès* et le *Cahier d'un retour au pays natal*, le rêve révèle une dialectique entre oppression et émancipation, cauchemar et renaissance. Dans *Le Procès* de Franz Kafka, l'auteur se fait l'écho d'un cauchemar oppressant, où l'individu, perdu dans les méandres d'une bureaucratie absurde et inhumaine, se heurte à l'énigme d'un ordre implacable qui le prive de toute maîtrise sur son destin. Ce labyrinthe judiciaire, à la fois opaque et insaisissable, matérialise l'angoisse existentielle d'un être condamné sans explication, pris au piège d'une logique qui lui échappe et qui réduit son existence à une errance marquée par la culpabilité et l'attente d'un jugement insaisissable. À l'inverse, dans *Cahier d'un retour au pays*

natal d'Aimé Césaire, la parole devient une force poétique, un jaillissement de l'inconscient qui brise les chaînes de l'oppression coloniale pour affirmer une liberté reconquise, transfigurant ainsi la douleur en un cri de révolte et de renaissance. Ces œuvres ancrées dans des univers distincts - l'aliénation existentielle pour l'une, la lutte anticoloniale pour l'autre - témoignent de la dualité du rêve comme lieu de tension entre asservissement et émancipation. Dès lors, comment le rêve dans *Le Procès* et *Cahier d'un retour au pays* natal oscille-t-il entre rébellion et quête de liberté *?* Pour éclairer notre analyse, nous nous appuierons sur la démarche comparative de Bernard Franco (2016), qui met en relation des œuvres issues de contextes littéraires et historiques variés. Nous sollicitons également la lecture psychanalytique de Sigmund Freud (1910), qui envisage le rêve comme une manifestation des tensions inconscientes et des désirs refoulés. Ces perspectives nous permettront d'examiner successivement le rêve comme espace de déformation du réel, comme espace de rébellion, puis le rêve entre enfermement et liberté.

1. Le rêve comme espace de déformation du réel : entre oppression et dépassement

Le dictionnaire *Robert* (2019) propose plusieurs définitions du rêve, dont deux retiennent particulièrement notre attention. La première le définit comme une activité mentale involontaire survenant pendant le sommeil. La seconde le conçoit comme une construction de l'imagination à l'état de veille, permettant d'échapper au réel et de satisfaire un désir. C'est de cette dernière acception que découle l'expression onirique dans le corpus de cette étude, notamment chez Kafka et Césaire, qui cherchent à transfigurer leur quotidien difficile en une réalité plus acceptable. Une telle conception était essentielle aux yeux de Sigmund Freud, admirateur des romantiques, pour qui le rêve occupait une place centrale dans la création artistique : « Les romantiques voyaient dans la création onirique l'essence même de la création, au point de concevoir la conscience comme le prolongement d'un inconscient immergé dans les profondeurs mélancoliques… » (Roudinesco, 2017, p. 446). Il importe d'analyser la manière dont le rêve s'inscrit sous le signe de l'étrangeté et de l'aliénation chez les deux auteurs.

1.1. Un monde onirique marqué par l'étrangeté et l'aliénation

Dès l'incipit du *Procès*, Franz Kafka plonge son lecteur dans une atmosphère d'absurdité et d'angoisse à travers la scène de l'arrestation de Joseph K. Celle-ci survient sans aucun motif : « On avait sûrement calomnié Joseph K., car, sans avoir rien fait de mal, il fut arrêté un matin » (Kafka, 1925, p.4). Le protagoniste est surpris dans sa chambre au matin par deux hommes qui ne déclinent pas leur identité et surtout ne lui révèlent pas la nature des charges retenues contre lui. Cette absence de justification crée une tension immédiate et installe une atmosphère d'irréalité, caractéristique du rêve. On retrouve ici un écho clair de la théorie freudienne du rêve : « Le rêve est la voie royale qui mène à l'inconscient » (*Freud*, 1900, p.57). Il convient de souligner que l'absence d'information dont souffre Joseph K. quant à la nature du crime qui lui est reproché, ainsi qu'à l'identité de ses accusateurs, engendre un sentiment d'angoisse latente qui imprègne l'ensemble de son expérience judiciaire. Cette angoisse se manifeste notamment à travers les nombreuses interrogations du personnage, telles que : « La question essentielle est de savoir par qui je suis accusé ? Quelle est l'autorité qui dirige le procès ? » (Kafka, 1925, p. 17). Cette opacité procédurale nourrit une atmosphère d'étrangeté, ou d'Unheimlichkei,[57] pour reprendre la terminologie freudienne, qui confère à l'œuvre une dimension onirique troublante.

En effet, la narration évolue dans un espace liminaire entre le réel et l'irréel, une zone d'indécidabilité qui évoque ce que Freud qualifie de « rêve éveillé » (Freud, 1908, p. 4). Ce flottement entre veille et rêve participe d'une esthétique du cauchemar, où les repères logiques sont sans cesse mis à mal. L'univers dans lequel évolue Joseph K. est ainsi marqué par une perturbation des cadres spatio-temporels usuels. Lorsqu'il est convoqué pour sa première comparution, il ne reçoit que le nom de la rue dans une ville qui lui est inconnue, sans qu'aucune indication horaire ne lui soit communiquée : « On vient de me téléphoner d'aller quelque part, mais on a oublié

[57] Le mot signifie frisson en français

de me dire l'heure » (Kafka, 1925, p. 44). Ce manque de précision rompt avec les règles rationnelles qui régissent normalement la procédure judiciaire.

Tout au long du roman, les événements s'enchaînent selon une logique propre au rêve, souvent énigmatique. L'un des exemples les plus significatifs est celui des audiences judiciaires tenues dans des greniers, espaces incongrus pour de telles procédures, qui accentuent le décalage avec la réalité. Cette impression d'incongruité est renforcée par la description du public assistant au procès : « K. crut qu'il avait mis le pied dans une réunion publique. Une foule de gens les plus divers emplissait une pièce à deux fenêtres autour de laquelle courait à faible distance du plafond une galerie bondée de monde et où les spectateurs ne pouvaient que se tenir courbés, la tête et le dos butant le plafond » (Kafka, 1925). Le malaise spatial reflète ici le malaise existentiel du protagoniste. Le paradoxe de l'arrestation de Joseph K. participe également de cette construction onirique. Bien qu'elle soit annoncée officiellement, elle ne se traduit pas par une détention effective : le protagoniste reste libre de ses mouvements, mais se trouve désormais placé sous une forme de surveillance psychologique latente. Cette « liberté sous contrôle » instaure une tension permanente entre l'illusion de normalité et la réalité de l'oppression, brouillant les frontières entre quotidien et absurde, entre autonomie apparente et soumission insidieuse.

Il apparaît ainsi que cette arrestation ne saurait être interprétée de manière strictement littérale. Elle fonctionne plutôt comme une métaphore de la condition humaine dans un monde dont les mécanismes échappent à la compréhension rationnelle. À travers cette situation, Kafka interroge l'absurdité de l'existence humaine, marquée par l'irruption soudaine d'événements injustifiables et déstabilisants. Joseph K. devient alors une figure emblématique de l'individu aux prises avec les rouages arbitraires d'un système opaque, une victime des pièges tendus à l'homme par la société et les détenteurs d'un pouvoir souvent abscons.

On peut donc lire dans cette arrestation une illustration de la gratuité du mal infligé par autrui, sans raison apparente. Ce motif évoque le geste absurde et arbitraire de Lafcadio dans *Les Caves du Vatican* d'André Gide (1914), lorsqu'il pousse un

inconnu du train, sans mobile autre que sa propre volonté de transgresser l'ordre moral. Ainsi, Kafka, tout comme Gide, interroge la part d'irrationnel inhérente à l'exercice de la violence et à la condition humaine. Celle-ci est évoquée également par Césaire dans *Cahier d'un retour au pays natal* sous la forme d'aliénation. Bien que les œuvres de Césaire et de Kafka soient ancrées dans des univers distincts, elles évoquent des réalités auxquelles tout homme peut être confronté. Cette remarque s'inscrit avec justesse dans la logique de la démarche comparatiste telle que la conçoit Bernard Franco, selon laquelle « la littérature comparée est alors envisagée comme un mouvement naturel de l'esprit qui établit des rapprochements pour comprendre » (Franco, 2016, p. 9), une dynamique intellectuelle qui, pour reprendre la formule de l'écrivaine Catherine Coquio, « franchit constamment les frontières » (Franco, 2016, p. 9). Dans *Cahier d'un retour au pays natal,* Césaire construit un monde où la réalité glisse souvent vers le rêve, voire le fantastique. Notons qu'il ne s'agit pas d'un monde serein, mais d'un monde convulsif, porteur d'angoisse. Le rêve chez Césaire, est une évocation violente des ténèbres de l'histoire, une sorte de plongée dans l'inconscient collectif, meurtri par des siècles d'esclavage, de colonialisme et de déshumanisation. Le rappel des souffrances, souvent endurées dans le silence et intériorisées, constitue une démarche psychanalytique, telle que l'a formulée Freud, visant à apaiser les conflits psychiques latents. Il écrit en ce sens : « Ce que nous tenons aujourd'hui pour les symptômes des névroses sont les restes et les symboles de certains événements traumatiques » (Freud, 1910, p.8). Le rêve césairien s'inscrit au cœur de ces « événements traumatiques », véritables sédiments de mémoire blessée. Lorsqu'il les convoque, c'est pour tenter d'accéder à une vérité plus enfouie dans les replis de son inconscient. Il s'agit d'une vérité intime, mais aussi historique, enracinée dans les blessures profondes de l'Histoire. L'extrait suivant en témoigne : « Au bout du petit matin, cette ville plate, étalée… inerte, cette foule désolée sous le soleil, ne participait à rien de ce qui s'exprime, s'affirme, se libère au grand jour de cette terre sienne » (Césaire, 1939, p. 4)**.** La psychanalyse freudienne enseigne que l'inconscient s'exprime notamment par le rêve. Dès lors, l'allusion à la « ville » dans le passage étudié appelle une analyse approfondie. Selon Hélène Vacher, la ville constitue un

symbole du monde colonial (Vacher, 2006, p. 7). Elle est ici représentée à travers un lexique dépréciatif — « plate », « inerte », « désolée » — qui en souligne la vacuité et la stérilité. Il importe, dans cette perspective, de ne pas mal interpréter le sens du substantif *soleil*, lequel ne renvoie pas à la lumière ou à l'éclat, mais à la brûlure, à la sécheresse, à la destruction. Loin d'illuminer, le soleil devient ici agent de désolation. L'espace urbain se trouve ainsi figé dans une sorte de cauchemar éveillé, relevant d'une forme de rêve inversé, où le poète semble dériver dans un monde spectral et oppressant. À travers cette représentation, ce sont les conditions d'existence difficiles imposées par le système colonial qui se trouvent suggérées. L'homme noir est réduit à une existence inhumaine, privé de son histoire, de sa culture et de sa dignité. C'est le sens des vers qui suivent : « Ma négritude n'est pas une taie d'eau morte sur l'œil mort de la terre/ma négritude n'est ni une tour ni une cathédrale/elle plonge dans la terre rouge du sol » (Césaire, 1939, p.31). Ces vers traduisent une tentative de réappropriation identitaire, mais le ton visionnaire qui les traverse suggère que ce retour à soi demeure du domaine de la projection, voire du rêve éveillé : « Eia pour ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole / ceux qui n'ont jamais su dompter la vapeur ni l'électricité » (Césaire, 1939, p. 30). L'interjection « eia », qui tire son origine de plusieurs langues africaines et créoles et que l'on retrouve également dans des traditions poétiques anciennes, comme la poésie homérique, confère à ces vers un rythme incantatoire, renforçant la dimension prophétique et révoltée du discours. En évoquant le fait que son peuple n'a pas participé à certaines inventions majeures de la modernité, Césaire ne fait pas acte de résignation, mais rappelle l'existence d'un passé glorieux. Ce passé, il le convoque comme source d'espoir et de dignité, affirmant que son peuple pouvait vivre librement, sans l'asservissement imposé par des maîtres. Cette prise de conscience est nécessaire pour vivre le rêve d'une libération à venir.

1.2. Le rêve comme prise de conscience d'une condition entravée

Le rêve apparaît comme un instrument fondamental de prise de conscience pour les protagonistes du corpus de la présente étude, en ce qu'il révèle l'oppression dont ils sont victimes. Dans *Le Procès* de Kafka, Joseph K. se trouve englué dans une

machine bureaucratique qui engloutit progressivement son être. Le rêve se manifeste alors comme une forme de révélation, mettant en lumière un enfermement existentiel. D'ailleurs, le procès lui-même obéit à une logique onirique. Comme nous l'avons souligné dans la première partie de notre étude, K. est arrêté sans qu'on ne lui précise les charges retenues contre lui. Dans ses démarches pour assister à son procès, il rencontre des personnages étranges, comme surgis d'un rêve. La scène avec la femme de l'huissier constitue l'un des exemples les plus significatifs.

Lors de sa première apparition, elle ouvre la salle d'audience ; mais, au cours du procès, elle pousse un cri inattendu qui interrompt brusquement la séance et détourne l'attention de l'assemblée et la tentative de K. d'intervenir pour mettre fin à cet incident a été un échec, empêché par la foule de ramener l'ordre. Ce n'est que plus tard que K. comprend qu'un étudiant avait tenté d'embrasser la femme de force : « Faites-vous allusion, dit la femme, à l'incident par lequel j'ai mis fin à votre discours de la dernière séance ? » (Kafka, 1925, p. 64). Or, cette femme est l'épouse d'un huissier présent dans la salle même. La scène prend ainsi une tournure irréelle, presque absurde, qui évoque le rêve. Il serait inconcevable, dans la réalité, qu'un événement aussi trivial perturbe une affaire aussi grave, mettant en péril la vie d'un homme.

Le procès aurait pu suivre un tout autre cours si cet incident ne s'était pas produit. Tout acte entrepris par K. pour assister à son procès se heurte à des obstacles. Il prend pleinement conscience de cette réalité lorsqu'il doit traverser un véritable labyrinthe pour atteindre la salle d'audience. Le récit prend alors une tournure onirique et oppressante, semblable à un cauchemar : « K. s'avançait déjà vers l'escalier quand il s'arrêta tout à coup en s'apercevant qu'il y en avait encore trois autres, sans compter un petit passage qui devait mener à une seconde cour. Il s'irrita de voir qu'on ne lui avait pas précisé la situation du bureau où il devait s'y rendre » (Kafka, *Le Procès*, 1925, p. 64). Précisons que K. ne rêve pas littéralement, mais que l'ensemble du récit est structuré à la manière d'un rêve : les événements y obéissent à une logique locale, tout en demeurant globalement incohérents.

Cette structure participe à l'aliénation du protagoniste, prisonnier d'un système bureaucratique opaque et insaisissable. L'irréalité qui entoure son procès, la déshumanisation progressive de ses interactions, et l'absurdité des situations rencontrées contribuent à faire de ce parcours une forme de cauchemar éveillé. C'est en cela que réside la prise de conscience de K., qui comprend l'impossibilité de vaincre le système et accepte sa fin dans une scène évoquant un sacrifice rituel : « Comme un chien » (Kafka, *Le Procès*, 1925, p. 274). Ce dénouement souligne l'impuissance de l'individu face à une instance autoritaire dénuée de fondement clair, et renforce l'interprétation symbolique de l'œuvre comme une critique de la condition humaine dans la modernité.

De même chez Césaire, le rêve se révèle comme un espace de prise de conscience de la condition entravée du peuple colonisé, et cette fonction se manifeste à travers des indices textuels. Le texte ci-après est révélateur de cette démarche du poète : « Au bout du matin, cette ville plate – étalée…/Et dans cette ville inerte, cette foule criarde si étonnamment passée à côté de son cri comme cette ville à côté de son mouvement, de son sens, sans inquiétude, à côté de son vrai cri » (Césaire, 1939, p. 4). Dans la description de la ville coloniale, les métaphores évoquent un état presque cauchemardesque où la laideur et la misère saturent le paysage. Cette vision onirique constitue une immersion dans la réalité d'une condition entravée, où le peuple est réduit à une masse informe, dépouillée de toute dignité.

Il convient de souligner que, tout au long du poème, le syntagme prépositionnel « au bout du matin » est repris à de très nombreuses reprises. Cette récurrence n'est nullement fortuite. En effet, face à des épreuves profondes, la fatigue ne se manifeste pas toujours immédiatement ; elle surgit avec d'autant plus de force au lendemain, lorsque l'esprit commence à mesurer l'ampleur des séquelles subies. Le réveil devient alors pénible, car les stigmates du traumatisme ne s'effacent pas au sortir du sommeil.

La formule « au bout du matin » suggère ainsi un éveil difficile, un passage transitoire où le rêve, loin d'être un espace de consolation, expose au contraire une

mémoire douloureuse. Cette dynamique entre rêve et douleur peut être éclairée à la lumière de la théorie freudienne, où Freud affirme que le rêve est souvent l'expression déguisée d'un désir refoulé, mais également, dans certains cas, le lieu d'un retour du refoulé traumatique (Freud, 1900, p.237). Le rêve, dès lors, ne vient pas apaiser, mais rappeler, sous une forme symbolique, une vérité intérieure insupportable. Ainsi, « au bout du matin », ce n'est pas la lumière qui surgit, mais la persistance de la nuit intérieure, celle d'un héritage historique douloureux, marqué par l'esclavage et ses séquelles. On peut en déduire que c'est par le rêve que l'homme entravé s'imagine libre et commence ainsi à concevoir l'idée de liberté.

2. Le rêve comme instrument de rébellion :la parole contre l'oppression

Le rêve, souvent perçu comme un refuge intérieur, peut aussi devenir un puissant levier de rébellion. Dans les contextes d'oppression, il permet à l'individu de résister symboliquement, de se projeter hors des limites imposées par la réalité. Rêver, c'est alors dire non à l'ordre établi, imaginer l'ailleurs comme une forme de contestation. La parole issue du rêve ou portée par lui devient un outil de subversion, une arme douce contre la violence des dominations. Ainsi, l'imaginaire s'érige en contre-pouvoir, donnant voix aux silences. Le rêve ne fuit pas le réel : il l'affronte autrement. Il se fait langage de la liberté, et moteur d'une insoumission profonde.

2.1. Une révolte intérieure, existentielle et politique

Dans *Le Procès* de Kafka et *Cahier d'un retour au pays natal* de Césaire, le rêve devient une voie d'expression privilégiée de la révolte. Joseph K., le protagoniste du *Procès*, est accusé sans raison d'un crime qu'il n'a jamais commis. Confronté à une machine judiciaire opaque et implacable, il choisit de prouver son innocence par tous les moyens. D'abord, il tente de découvrir l'identité de ses accusateurs, mais ses efforts restent vains. Refuser de baisser les bras face à cette injustice constitue déjà une forme de révolte intérieure. Cependant, Joseph K. ne s'engage pas activement pour obtenir de l'aide ou faire avancer son procès. Il néglige même les soutiens qui lui sont proposés.

En général, lorsqu'on fait face aux difficultés de la vie, ce sont souvent les proches qui interviennent en premier. Ainsi, son oncle tente de l'aider en lui recommandant un avocat nommé Huld, réputé pour sa connaissance des rouages du système judiciaire. Après avoir initialement accepté cette aide, K. commence à douter de la compétence de cet avocat, qu'il trouve suspect et incapable de lui fournir des réponses convaincantes. Déçu, il décide finalement d'assurer lui-même sa défense. Le rêve de Joseph K. est de prouver son innocence, et cette aspiration devient le moteur de son combat. En refusant de se plier à un système absurde et en persévérant dans sa quête de justice, il incarne une résistance intime et profonde. Bien que confronté à des obstacles apparemment insurmontables, cette lutte donne un sens à son existence, une lutte à la fois intérieure et existentielle.

Tout citoyen aspire à vivre dans un monde cohérent, où il trouve sa place pour s'épanouir. C'est précisément ce que Joseph K. ne parvient pas à obtenir dans son environnement. Sans cette accusation absurde, il aurait pu mener une vie paisible, exercer son métier de banquier et trouver une forme d'accomplissement dans son rôle de fondé de pouvoir. Mais l'oppression qu'il subit, incompréhensible et arbitraire, brise cette possibilité. Cette situation illustre l'absurdité de la vie, un thème central de l'œuvre.

Comme le souligne Camus dans *Le Mythe de Sisyphe* (Camus,1942, p.11), face à un monde dépourvu de sens, deux choix s'offrent à l'individu : le suicide ou la révolte. Joseph K. choisit la révolte. Il s'insurge contre un système judiciaire qui ne le juge pas selon les normes conventionnelles, mais le condamne à mort sans motif clair. K. affronte ainsi les situations inextricables de l'existence, celles où les réponses manquent et où même la loi, censée protéger le citoyen, devient un outil d'oppression manié au gré des puissants. Cette injustice alimente sa révolte, et son comportement face à la loi peut être lu comme une critique du pouvoir politique.

Dans *Le Procès*, Joseph K. ne rencontre jamais un juge à qui exposer son cas. Il ne croise que des subalternes, dont les propos vagues évoquent une justice qui libère rarement et condamne souvent les innocents. Les autorités restent inaccessibles, les

lois invisibles, et la réalité elle-même semble s'effacer, comme dans un cauchemar institutionnalisé où tout est contrôlé, mais rien n'est logique. K. est accusé sans preuves, jugé dans un grenier désordonné, face à des magistrats qui préfèrent lire des romans licencieux plutôt que le code pénal. Ces dysfonctionnements constituent une critique des idéologies totalitaires naissantes dans les années 1920, époque de rédaction de l'œuvre. En ce sens, *Le Procès* reste d'une actualité troublante. Les agissements des États autoritaires, qui étouffent les libertés individuelles pour préserver leur pouvoir, font écho à l'univers oppressif décrit par Kafka. L'œuvre nous invite à réfléchir aux dérives des systèmes qui, sous couvert de justice, écrasent l'individu.

Dans une perspective comparatiste inspirée par Bernard Franco, qui explore les résonances entre littératures pour éclairer des vérités humaines universelles, cette critique d'une mécanique oppressante trouve un écho dans la lutte d'Aimé Césaire. Ce dernier dénonce un système colonial qui, en chosifiant son peuple, reflète une même dynamique d'asservissement de l'individu par des structures prétendument légitimes.

La première institution contre laquelle Aimé Césaire semble s'insurger dans *Cahier d'un retour au pays natal* est l'Église. Cette critique transparaît à travers les nombreuses images de souffrance qu'il évoque. Le Christ, figure fondatrice du christianisme, incarne pourtant l'amour et la rédemption de l'humanité. Or, dans son œuvre, Césaire insiste avec force sur la misère et l'aliénation des Antillais. Nombreux sont les passages qui justifient cette posture. Par exemple, la mention de « la ville inerte » (Césaire, 1939, p. 11) illustre l'état de passivité des populations antillaises. L'utilisation du terme « inertie » fait écho aux enseignements de l'Église sur la vie après la mort, perçue comme supérieure à l'existence terrestre. C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre l'expression « couchée dans la poussière », qui traduit la soumission du peuple aux dogmes religieux qui lui sont inculqués.

Cette attitude passive entre en contradiction avec la mission civilisatrice que l'Église prétend incarner, puisqu'elle semble rester spectatrice face à la souffrance

des Antillais. L'image du « noir cloué au poteau » (Césaire, 1939, p. 35) est particulièrement évocatrice : elle constitue une métaphore du corps noir supplicié, assimilé à celui du Christ, sans que l'Église n'intervienne pour soulager cette détresse. Ainsi, Césaire dénonce le silence coupable de l'institution ecclésiastique face à l'oppression coloniale. Il rappelle que l'esclavage a eu lieu alors même que l'Église existait, révélant l'ambiguïté, voire la complicité, de cette institution. La révolte de Césaire s'exprime donc clairement contre cette crucifixion symbolique de l'homme noir, abandonné par ceux qui prétendent incarner la miséricorde.

Le rêve du poète est d'en finir avec cette situation d'injustice, que perpétue également l'institution étatique. Le colonialisme, en effet, a été mis en œuvre par l'État français, garant de l'ordre dans les territoires d'outre-mer, y compris en Afrique. En évoquant la figure du Christ, Césaire ne se contente pas d'interpeller l'Église ; il dénonce également la domination coloniale, qui nie les valeurs africaines et impose une culture étrangère. C'est à ce niveau que s'exprime la révolte politique : c'est l'existence même du peuple colonisé qui est menacée, son humanité niée, comme dans *Le Procès* de Kafka, où le protagoniste est traité comme un être sans droit à l'existence. Césaire et Kafka se rejoignent dans leur dénonciation de la déshumanisation, et dans leur aspiration à une liberté réelle pour tous les opprimés. Il est inadmissible, selon eux, que ceux qui détiennent un pouvoir - même minime - l'utilisent pour asservir autrui.

2.2. L'écriture du rêve comme arme subversive

L'écriture du rêve chez Kafka et chez Césaire devient une arme subversive en ce qu'elle défie les normes traditionnelles de la narration. Dans *Le Procès*, le rêve ne se réduit pas à un simple procédé onirique ; il révèle la révolte intérieure du protagoniste, Joseph K. En effet, le récit est construit sur de constants sauts chronologiques, illustrant une technique de fragmentation marquée par des ruptures dans le fil narratif. À la lecture de *Le Procès*, on remarque que les chapitres ne sont pas véritablement achevés et sont assemblés sans suivre une logique narrative linéaire. Un exemple frappant est la parabole « Devant la loi », au chapitre IX, qui

fonctionne comme un récit autonome. Le lecteur s'interroge alors sur sa place dans l'économie générale du roman.

À ce stade de son procès, on pourrait s'attendre à ce que le protagoniste rencontre un adjuvant susceptible de faire progresser l'intrigue. Or, le récit s'oriente vers une méditation sur l'angoisse existentielle. Cette fragmentation narrative peut ainsi être interprétée comme une révolte contre les normes de la société dans laquelle évolue Joseph K. La subversion ne se manifeste donc pas uniquement par la structure narrative, mais également par les ruptures temporelles et spatiales.

Outre l'absence de chronologie claire, la description des lieux est volontairement imprécise et évasive. La description du salon de Mme Grubach en est un bon exemple : « La pièce voisine, où K. entra plus lentement qu'il ne voulait, présentait au premier abord à peu près le même aspect que la veille. C'était le salon de Mme Grubach ; peut-être y avait-il dans une pièce encombrée de meubles, de dentelles, de porcelaines et de photographies » (Kafka, 1925, *Le Procès*, p. 6). On retrouve cette même technique dans la description des tribunaux : « À d'autres fenêtres s'élevaient des piles, des piles de draps, de couvertures et d'édredons au-dessus desquelles passait parfois la tête d'une femme échevelée » (Kafka, *Le Procès*, 1925, p. 45). Ces descriptions floues renforcent l'intention de Kafka de dénoncer les dérives de sa société, en particulier l'absurdité du système judiciaire, qui empêche l'individu de s'épanouir.

En s'affranchissant des conventions du récit classique, Kafka transforme l'écriture en un acte de résistance, une dénonciation de la violence symbolique exercée par les institutions. Le rêve, porteur de subversion, introduit une faille dans la logique autoritaire. L'inconscient y joue un rôle central : il infiltre la narration, impose sa propre logique, fragmentée et dissonante, révélant une vérité plus brute, plus dérangeante.

L'écriture du rêve chez Aimé Césaire s'inscrit également dans cette dynamique. Elle devient chez Kafka et chez Césaire une arme subversive en ce qu'elle défie les normes traditionnelles de la narration. Dans *Le Procès*, le rêve ne se

réduit pas à un simple procédé onirique ; il révèle la révolte intérieure du protagoniste, Joseph K. En effet, le récit est construit sur de constants sauts chronologiques, illustrant une technique de fragmentation marquée par des ruptures dans le fil narratif. À la lecture de *Le Procès*, on remarque que les chapitres ne sont pas véritablement achevés et sont assemblés sans suivre une logique narrative linéaire. Un exemple frappant est la parabole « Devant la loi », au chapitre IX, qui fonctionne comme un récit autonome. Le lecteur s'interroge alors sur sa place dans l'économie générale du roman.

À ce stade de son procès, on pourrait s'attendre à ce que le protagoniste rencontre un adjuvant susceptible de faire progresser l'intrigue. Or, le récit s'oriente vers une méditation sur l'angoisse existentielle. Cette fragmentation narrative peut ainsi être interprétée comme une révolte contre les normes de la société dans laquelle évolue Joseph K. La subversion ne se manifeste donc pas uniquement par la structure narrative, mais également par les ruptures temporelles et spatiales. Dès le début du roman, le lecteur est plongé dans une temporalité incertaine. L'arrestation de Joseph K. a lieu « un matin », sans indication précise et le déroulement du procès échappe à toute logique chronologique.

Outre l'absence de chronologie claire, la description des lieux est volontairement imprécise et évasive. La description du salon de Mme Grubach en est un bon exemple : « La pièce voisine, où K. entra plus lentement qu'il ne voulait, présentait au premier abord à peu près le même aspect que la veille. C'était le salon de Mme Grubach ; peut-être y avait-il dans une pièce encombrée de meubles, de dentelles, de porcelaines et de photographies » (Kafka, *Le Procès*, p. 6). On retrouve cette même technique dans la description des tribunaux : « À d'autres fenêtres s'élevaient des piles, des piles de draps, de couvertures et d'édredons au-dessus desquelles passait parfois la tête d'une femme échevelée » (Kafka, *Le Procès*, 1925, p. 45). Ces descriptions floues renforcent l'intention de Kafka de dénoncer les dérives de sa société, en particulier l'absurdité du système judiciaire, qui empêche l'individu de s'épanouir.

En s'affranchissant des conventions du récit classique, Kafka transforme l'écriture en un acte de résistance, une dénonciation de la violence symbolique exercée par les institutions. Le rêve, porteur de subversion, introduit une faille dans la logique autoritaire. Chez Césaire, l'écriture du rêve s'inscrit elle aussi dans cette dynamique, à la manière d'un poème où la rime, selon l'expression de Vacher, fait naître rétrospectivement l'attente d'une similitude ou d'une résonance (2006, p.188).

Cahier d'un retour au pays natal se caractérise par une structure délibérément non linéaire, témoignant d'un choix esthétique de la part d'Aimé Césaire. Loin d'une narration continue, le texte adopte une forme fragmentaire, révélant une volonté de subvertir les cadres narratifs conventionnels hérités de la tradition occidentale. Cette déconstruction formelle s'inscrit dans une démarche de contestation des mécanismes d'aliénation culturelle, par lesquels les puissances dominantes ont cherché à façonner l'identité de l'Antillais - et, par extension, celle de l'homme noir - selon leurs propres représentations. Le rejet du temps linéaire occidental participe ainsi d'une stratégie poétique de résistance et de réappropriation identitaire, comme en témoigne les vers suivants :

> « Et nous sommes debout maintenant, mon pays et moi, les cheveux dans le vent, ma main petite maintenant dans son poing énorme et la force n'est pas en nous, mais au-dessus de nous, dans une voix qui vrille la nuit et l'audience comme la pénétrance d'une guêpe apocalyptique. Et la voix prononce que l'Europe nous a pendant des siècles de mensonges et gonflés de pestilences, car il n'est pas vrai que l'œuvre de l'homme est finie. » (Césaire, 1939, p. 38)

La récurrence de l'adverbe « maintenant » peut être interprétée comme l'expression d'une volonté poétique et politique de rompre avec le passé colonial. Par cet ancrage dans le présent, Césaire oppose explicitement le temps révolu de l'asservissement - où les peuples noirs furent soumis aux violences et humiliations du colonialisme - à un temps nouveau, porteur d'espoir et de résilience. L'insistance sur ce « maintenant » marque une urgence : celle de la réappropriation de soi, de la dignité, et de la liberté. Césaire fait ainsi du présent le lieu d'un réveil, d'une prise de conscience collective et d'un appel à la révolte contre l'aliénation. Ce glissement du temps subi vers un temps reconquis participe d'une dynamique de résistance, où le rêve d'un avenir affranchi s'ancre dans une parole poétique à la fois lucide et

combattante. Il convient de signaler que cette technique de fragmentation de la narration se déploie également dans le texte en alternant élans lyriques, dénonciations politiques. Pour ce qui est des élans lyriques, nous pensons par exemple aux vers suivants : « Au bout du petit matin, cette ville plate, étalée, trépignée, …cette ville inerte… » (Césaire, 1939, p. 23), qui se distinguent par des accumulations et notamment de la construction anaphorique de « cette ville » qui donne à entendre une voix vibrante, à la fois désespérée et pleine d'un souffle épique. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le vers « Et la mer, la mer toujours recommencée… » (Césaire, 1939, p. 20), où la répétition crée un effet de mouvement. La mer est ici une entité presque mythique, en lien avec les origines profondes. Ce vers célèbre une puissance naturelle, un recommencement éternel qui peut symboliser la renaissance du peuple noir. Comme on le voit, notre démonstration de la fragmentation narrative qui a pris en compte le rejet du temps linéaire, puis celui des élans lyriques montre que Césaire a un objectif précis, celui de faire sentir sa colère en donnant libre cours à ses pensées face à une situation qui maintient captif son peuple. C'est ainsi qu'il aborde les dénonciations politiques**.** Un thème résolument subversif, qui confère toute sa légitimité à l'œuvre *Cahier d'un retour au pays natal***.** Tout au long du texte, se manifeste une inclination profonde du poète à inciter les opprimés à une forme de résilience active : « Debout et libre/Et noir/Et frère de sang/ Du sol et du vent » (Césaire, 1939, p. 41**).** Ce passage s'illustre par une accumulation d'adjectifs empreints de fierté **(**libre et noir), traduisant l'aboutissement d'un rêve profondément ancré : celui de voir son peuple s'affranchir enfin du joug colonial.

3. Le rêve entre enfermement et liberté : un horizon paradoxal

Dans *Le Procès* de Kafka comme dans *Cahier d'un retour au pays natal* de Césaire, le rêve se dessine à la fois comme un refuge face à l'absurde ou à l'oppression, et comme une quête de libération intérieure. Pourtant, cet horizon onirique demeure paradoxal : il enferme autant qu'il émancipe. Ainsi, les deux œuvres interrogent la tension entre l'aspiration à la liberté et la réalité d'un enfermement.

3.1 Le rêve comme piège ou voie sans issue

Rien n'est clair dans la situation de K. Les agents chargés de son interpellation accomplissent leur mission avec une désinvolture telle qu'ils en banalisent le sens même, au point que K. commence à douter de la réalité de ce qu'il vit. Tout semble irréel, comme dans un rêve absurde dont il ne parvient pas à s'éveiller. Cette impression évoque la conception freudienne du rêve (Freud,1900, p.58), où l'inconscient exprime des désirs refoulés sous une forme déformée et souvent énigmatique. La logique floue, les comportements incohérents des agents et l'atmosphère d'étrangeté qui en découle pourraient ainsi traduire une mise en scène inconsciente de conflits internes, dissimulés sous des symboles incompréhensibles à la conscience de K. Lorsqu'il décrit l'apparence de l'un des agents, ce sont les détails les plus déroutants, voire inutiles, qui retiennent son attention. Le vêtement, chargé d'éléments énigmatiques, participe à cette atmosphère d'étrangeté où chaque chose semble avoir perdu sa fonction. Cette description souligne le caractère inextricable et sans issue de la situation de K., comme si celui-ci était pris dans une mise en scène onirique révélant la fragmentation de son moi : « Ce personnage était svelte, mais solidement bâti ; il portait un habit noir et collant, pourvu d'une ceinture et de toutes sortes de plis, de poches, de boucles et de boutons qui donnaient à ce vêtement une apparence particulièrement pratique, sans qu'on pût cependant bien comprendre à quoi tout cela pouvait servir. » (Kafka, *Le Procès*, 1925, p. 4)

Ainsi, tout dans cette scène, depuis l'attitude des agents jusqu'à leur accoutrement déconcertant, plonge K. dans une confusion totale, révélant l'absurdité d'un système judiciaire qui ne dit jamais son nom. On l'avait déjà évoqué : le procès auquel se retrouve soumis Joseph K. échappe à toute logique rationnelle. Aucune origine précise ne semble justifier cette procédure, aucun acte d'accusation clair ne lui est communiqué, et même le lieu du procès demeure flou, inaccessible : « On vient de me téléphoner d'aller quelque part, mais on a oublié de me dire à quelle heure » (Kafka, 1925, p. 44). Ce flou originel plonge K. dans une situation surréaliste, où les repères temporels et spatiaux vacillent. Ce caractère indéterminé du procès confère à l'œuvre une atmosphère de rêve, voire de cauchemar. Le héros se retrouve ainsi pris

dans une machinerie judiciaire qui fonctionne sans fondement explicite, comme dans un rêve où les lois de la réalité sont suspendues. Ce procès devient alors un piège mental, une illusion oppressante dont il ne parvient pas à s'éveiller. Le rêve, loin d'être un espace de liberté, se transforme ici en espace d'aliénation, révélant la perte de contrôle du sujet face à un système écrasant.

De son côté, Césaire développe dans *Cahier d'un retour au pays natal* une position presque similaire où le rêve entre en tension directe avec l'identité coloniale imposée. Le sujet colonisé, aliéné par le regard de l'Europe coloniale et dépossédé de lui-même, rêve d'un être nouveau, d'une réappropriation de sa propre humanité. Le passage ci-après, bien que long, est particulièrement significatif :

> « Et nous sommes debout maintenant, mon pays et moi, les cheveux dans le vent, ma main petite maintenant dans son poing énorme et la force n'est pas en nous, mais au-dessus de nous, dans une voix qui vrille la nuit et l'audience comme la pénétrance d'une guêpe apocalyptique. Et la voix prononce que l'Europe nous a pendant des siècles gavés de mensonges et gonflés de pestilences, car il n'est point vrai que l'œuvre de l'homme est finie, que nous n'avons rien à faire au monde, que nous parasitons le monde, qu'il suffit que nous nous mettions au pas du monde, mais l'œuvre de l'homme vient seulement de commencer et il reste à l'homme à conquérir toute interdiction immobilisée aux coins de sa ferveur et aucune race ne possède le monopole de la beauté, de l'intelligence, de la force… » (Césaire, 1939, p. 39).

Ce passage illustre la prise de conscience du sujet colonisé, qui rejette les mensonges déshumanisants de l'Europe. Le syntagme verbal « nous sommes debout » marque une rupture avec la dépossession de soi, une réappropriation de l'identité et de la dignité. Le sujet, auparavant aliéné, s'affirme dans une posture de résistance et d'espoir, rêvant d'un être nouveau qui transcende les stigmates du colonialisme. La négritude, célébrée ici, devient le vecteur de cette reconquête de l'humanité, où le colonisé refuse les interdictions imposées et revendique sa place universelle, libérée des hiérarchies raciales. Césaire montre que le rêve du colonisé n'est jamais neutre : il est traversé par la violence symbolique du système qui l'a engendré. Pourtant, ce rêve est sans cesse miné par l'intériorisation de l'infériorité raciale, résultat de siècles de domination. Le rêve devient alors le théâtre d'un combat identitaire : il cherche à reconstruire ce que l'histoire a brisé, tout en étant infecté par les stigmates du colonialisme : « Au bout du petit matin, cette inertie maudite, cette chair à peine chaude, et le sang qui se fige dans les capillaires du rêve » (Césaire, 1939, p. 39). Ici,

le « rêve » est figé, entravé par l'« inertie » imposée par le système colonial. La violence symbolique se traduit par l'incapacité du colonisé à rêver librement, conséquence de son maintien dans une stagnation psychique et sociale dont il aspire à s'affranchir.

3.2. Le rêve comme libération possible

Dans *Le Procès*, on suit un personnage pris dans un monde étouffant, qui cherche avant tout à s'en sortir. Tout au long de l'histoire, il met en place différentes stratégies pour échapper à une justice qui semble le bloquer plutôt que l'aider. Même si le ton reste souvent réaliste, l'ambiance devient parfois rêveuse, voire angoissante, ce qui donne au rêve une fonction de refuge ou de libération face à l'absurdité de la justice et de la condition humaine. C'est en ce sens que la parabole du « Gardien de la loi » trouve sa justification. Cette parabole illustre de manière symbolique le conflit entre la volonté de liberté de K. et l'oppression d'un système judiciaire absurde. Cette courte histoire, insérée vers la fin du roman, met en scène un homme qui attend toute sa vie devant une porte censée mener à la Loi, mais que garde un homme inflexible :

> « Une sentinelle se tient postée devant la Loi ; un homme vient un jour le trouver et lui demande la permission de pénétrer. Mais la sentinelle lui dit qu'elle ne peut pas le laisser pénétrer en ce moment. L'homme réfléchit et demande s'il pourra rentrer plus tard. C'est possible, dit la sentinelle, mais pas maintenant » (Kafka, *Le Procès*, 1925, p. 258).

Le fait que la sentinelle évoque la possibilité d'accéder à ce lieu de liberté suggère que la quête de K., dans cette parabole, s'inscrit dans une aspiration profonde à la liberté. Toutefois, ses hésitations répétées l'empêchent de franchir la porte, révélant un manque de détermination. Ce comportement peut être interprété à la lumière de la psychanalyse freudienne : le mécanisme de refoulement empêche K. d'accéder à ce désir conscient de liberté, en le maintenant dans un état d'indécision alimenté par des conflits inconscients. Ainsi, selon Kafka, la liberté est certes envisageable, mais elle ne se donne pas : elle se conquiert au prix d'un effort de volonté, et d'une confrontation avec les forces inconscientes qui entravent cette volonté.

Le personnage du paysan, qui attend toute sa vie devant une porte entrouverte sans jamais oser la franchir, incarne l'incompréhension devant une liberté à la fois offerte et interdite. Ce paradoxe kafkaïen met en lumière une tension entre le désir d'émancipation et l'acceptation de l'absurde. En renonçant à traverser le seuil, Joseph K. semble accéder à une forme singulière de liberté : celle qui consiste à reconnaître l'énigme de la condition humaine et à s'y soumettre lucidement.

Ainsi, face aux obstacles, le choix de ne pas les affronter frontalement peut devenir un acte de résistance intérieure. Cette posture ouvre alors la voie à une liberté intime, détachée des injonctions extérieures et enracinée dans l'acceptation de l'incompréhensible.

La quête de la liberté intérieure constitue également un motif récurrent et structurant dans *Cahier d'un retour au pays natal*, où le rêve s'impose comme un espace de subversion symbolique. Il représente un lieu de repli mental où le sujet noir, confronté à l'aliénation coloniale et à la violence systémique de l'ordre impérial, peut réaffirmer son humanité niée. Dans cette perspective, la géocritique telle que théorisée par Franco (2016, p.224) permet d'interroger les espaces représentés dans le texte non seulement comme des lieux géographiques, mais aussi comme des constructions mentales, affectives et idéologiques. Le rêve y devient alors un territoire symbolique, un espace de résistance où se redessinent les frontières de l'identité et de la dignité, à rebours des cartographies coloniales imposées.

Dans un monde dominé par l'humiliation et la négation de l'identité, le rêve s'impose comme un acte de résistance intérieure, une force d'émancipation psychique capable de remettre en question l'idéologie coloniale et d'ouvrir la voie à une rupture radicale avec l'ordre établi. Cette fonction subversive du rêve s'exprime avec force dans les vers de Césaire : « Et je me dis Bordeaux et Nantes et Liverpool et New York et San Francisco / non je ne viendrai jamais à vos litanies de charniers / non je ne marcherai pas sur vos pavés / je ne mettrai pas le pied dans la rue des boutiques » (Césaire, 1939, p. 38). Le poète y affirme son refus catégorique du monde occidental, perçu comme marqué par la mort et la désolation. Le terme « charnier » condense

cette critique radicale, en dénonçant la violence sous-jacente à la prétendue civilisation européenne. Ainsi, le rêve devient le lieu d'un rejet actif, d'une rupture subjective profonde avec l'univers colonial et capitaliste, affirmant une volonté de libération et de réinvention de soi. C'est dans cette perspective que le poète se fait le porte-voix de son peuple, entrevoyant déjà la liberté dans les vers suivants : « Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir » (Césaire, 1939, p. 43). Le rêve devient ainsi un outil d'émancipation psychique, permettant de sortir de la paralysie induite par l'aliénation coloniale. Césaire anticipe donc une libération collective, tout en affirmant la nécessité d'une conquête intérieure, celle d'un espace de souveraineté personnelle.

Conclusion

En croisant les approches comparatistes et psychanalytiques, cet article a mis en lumière, dans *Le Procès* de Franz Kafka et *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire, la manière dont le rêve émerge comme un espace de rébellion et de quête de liberté. L'article a révélé que chez Kafka, le rêve, omniprésent dans l'univers absurde et oppressant du protagoniste Joseph K., traduit l'aliénation de l'individu face à un système judiciaire et bureaucratique déshumanisant. Il constitue une forme de résistance intérieure, un espace intime où le sujet tente d'affirmer sa liberté malgré l'incompréhension et l'hostilité de son environnement. Césaire, quant à lui, mobilise le rêve dans une perspective poétique, en tant qu'acte de révolte contre le colonialisme et l'asservissement des peuples noirs. Dans *Cahier d'un retour au pays natal*, le rêve devient à la fois cri de colère et affirmation d'une identité collective en quête de dignité. Ainsi, tandis que Kafka donne à voir un rêve fragmenté, égaré dans l'absurdité du monde moderne, Césaire en propose une vision mobilisatrice, porteuse d'un idéal de libération et de reconstruction. Les deux œuvres, en faisant du rêve un motif central, dévoilent des conceptions contrastées de la liberté : l'une confrontée à la violence bureaucratique, l'autre à la domination coloniale.

Bibliographie :

BEKHEDIDJA Nabila (2018), « L'écriture fragmentaire : une destruction d'une perspective unitaire du récit dans *Terrasse à Rome* de Pascal Quignard », *Multilinguales,* 4, p.1-13. https://doi.org/10.4000/multilinguales.1063

BONNET Gérard (2018), « La fin du romantisme, ou bien son plus bel héritage ? Un exemple d'interprétation », *Psy pour tous*, 11, p.9-25.

CAMUS Albert (1957), *Le Mythe de Sisyphe,* Paris, Gallimard.

CESAIRE Aimé (1939), *Cahier d'un retour au pays natal,* Volontés, Paris.

ELEB Danielle (2004), « La création littéraire et le rêve éveillé », *Figures de destin*, 71, p.69- FANON Franz (1952), *Peau noire, masques blancs,* Paris, Seuil.

FRANCO Bernard (2016), *La littérature comparée*, Paris, Armand Colin.

FREUD Sigmund (1910), *Cinq leçons sur la psychanalyse*, http://psychanalyse.com/pdf/cinq_lecons_de_psychanalyse_freud.pdf. Consulté le 3 mai 2025 à 13h 33.

FREUD Sigmund (1967), *L'interprétation* des rêves, Paris, P.U.F.

GIDE André (1914), *Les Caves du Vatican,* Paris, Folio.

GOLDMANN Lucien (1964), *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard.

KAFKA Franz (1925), *Le Procès,* Editions Flammarion, Paris.

ROUDINESCO Elisabeth (2017), *Dictionnaire amoureux de la psychanalyse,* Plon Seuil, Paris.

QUINODOZ Jean-Michel (, « L'interprétation des rêves, S. Freud (1900a) », *Lire Freud,* https://shs.cairn.info/publications-de-jean-michel-quinodoz--10479?lang=fr. Consulté le 27 avril 2025 à 13h 33.

VACHER Hélène (2006), « Villes coloniales au XIXe-XXe siècles : d'un sujet d'action à un objet d'histoire(Algérie, Maroc, Libye et Iran» :Essais et guide bibliographique, Maisonneuve et Larose. https://www.mollat.com/Recherche/Editeur/0-71678/maisonneuve-et-larose. Consulté le 3 juin 2025 à 8h 12.

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

RAPPORT DU COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES UNIVERSITAIRES D'AFRIQUE (FUA) 2025

Thème : Sublimation, conception et perception du rêve en Littératures, Arts et Sciences Humaines

Lieu : Université de Lomé

Dates : du 16 Au 18 Avril 2025

Synthèse des communications par axe thématique

Introduction

Le Colloque international organisé par la Fédération des Universitaires d'Afrique (F.U.A.), sous la présidence de la Professeure Tchassim Koutchoukalo, a rassemblé, autour du thème du rêve, des chercheurs originaires du Togo, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Mali, du Tchad, du Congo, du Burkina Faso, du Gabon, d'Afrique du Sud, du Canada, et d'autres pays. Cet événement, tenu en format hybride (présentiel et distanciel), a attiré un large public. Sur les 51 communications initialement programmées, 36 ont été présentées, en raison de contraintes logistiques et organisationnelles. C'est à partir de cette architecture générale que s'organise le présent rapport. Après un retour sur les grands axes de la conférence inaugurale, qui a ouvert les perspectives théoriques du colloque, nous présenterons de manière synthétique les principales communications, regroupées selon les quatre axes thématiques retenus. Chaque section mettra en évidence les problématiques abordées, les méthodologies mobilisées ainsi que les apports spécifiques des différents intervenants.

1. Conférence inaugurale

La conférence inaugurale du colloque, intitulée « Imagination, innovation et création », a été prononcée par le Professeur Komi Kouvon de l'Université de Lomé. Cette intervention, placée sous la modération du Professeur Dotse Vigbe, Doyen de la Faculté des Lettres, Langues et Arts, s'est inscrite dans une perspective philosophique enrichie par la pensée d'Henri Bergson.

Le conférencier a exploré le rôle central de l'imagination dans les dynamiques de création et d'innovation, en mettant en lumière sa double fonction. D'une part, l'imagination joue un rôle générateur en stimulant l'élan créatif, en favorisant l'émergence de nouvelles perspectives et en ouvrant des horizons inédits dans les domaines des arts, de la littérature et des sciences humaines. D'autre part, elle assume une fonction régulatrice en canalisant, par le biais de la fabulation et du mythe, les excès du rationalisme ou les dérives utopiques, tout en servant de médiation symbolique entre l'individu et le collectif.

L'objectif principal de cette communication était de démontrer que l'imagination ne se limite pas à un simple instrument de production ou d'innovation, mais constitue une force vitale, équilibrante et structurante, au cœur des processus de sublimation. Le Professeur Kouvon a ainsi soutenu que l'imagination, en tant qu'énergie immanente, est indispensable à tout acte créatif. Elle agit également comme un contrepoids éthique et culturel, orientant les élans créateurs vers des formes symboliques partagées. À travers la fabulation, elle fonde le mythe ; dans l'art, elle donne naissance à de nouveaux mondes ; et en littérature, elle engendre une pluralité de réalités.

2. Communications thématiques

Les communicateurs se sont inscrits dans la droite ligne du thème central du colloque, chacun développant des orientations spécifiques regroupées autour de quatre grands axes, à savoir :

- **Axe 1 :** Interaction entre les rêves et les créations artistiques
- **Axe 2 :** Représentations et interprétations des rêves dans les sciences humaines
- **Axe 3 :** Le rêve et ses perceptions dans les traditions africaines
- **Axe 4 :** Les rêves, les désirs, les idéologies et les utopies à travers le monde

AXE 1 : INTERACTION ENTRE LES REVES ET LES CREATIONS ARTISTIQUES

Les communications ont exploré les modalités selon lesquelles le rêve inspire, structure et oriente les créations artistiques, dans divers genres et aires culturelles. Loin d'être une simple évasion, le rêve s'est révélé comme force symbolique et poétique, motrice de création.

Les traditions narratives africaines, les contes ouest-africains, les récits Wè, le théâtre de Bernard Dadié ou encore la dramaturgie de Paul Claudel ont été convoqués pour montrer comment le rêve participe à la construction du réel et à la transmission culturelle.

En littérature, les expressions oniriques ont été analysées dans des œuvres variées : de Césaire à Senghor, de Robert Desnos à Kossi Efoui ou Paulo Coelho. Le rêve y est perçu tantôt comme outil de sublimation, tantôt comme stratégie de transgression ou de réinvention du monde.

Sur le plan théorique, le rêve est apparu comme catégorie esthétique, idéologique et psychanalytique, révélant des tensions entre inconscient, mémoire et utopie. L'onirisme se déploie alors comme langage du possible, espace de liberté et de reconfiguration symbolique.

AXE 2 : REPRESENTATIONS ET INTERPRETATIONS DES REVES DANS LES SCIENCES HUMAINES

Les contributions de cet axe ont croisé les champs de la littérature, de la linguistique, de la stylistique et de la sémiotique. Le rêve est ainsi apparu comme révélateur d'émotions, de conflits sociaux, de croyances ou d'imaginaires collectifs.

Les analyses linguistiques ont mis en lumière les procédés lexicaux, syntaxiques et stylistiques par lesquels les rêves sont figurés dans les textes. La sublimation dans *Les Fils-de-la-femme-mâle* de Bandaman, par exemple, a été lue comme inscription d'un système de valeurs dans l'imaginaire.

Une approche herméneutique a dominé l'axe : le rêve y est constamment interprété comme vecteur symbolique, religieux, idéologique ou mythique. Sa richesse sémantique en fait un terrain propice à la critique littéraire, à l'analyse des représentations sociales et à la réflexion philosophique.

AXE 3 : LE REVE ET SES PERCEPTIONS DANS LES TRADITIONS AFRICAINES

Les communications de cet axe ont mis l'accent sur le rêve comme fait culturel, spirituel et initiatique. Il joue un rôle essentiel dans la transmission des savoirs, les parcours initiatiques et la médiation entre les vivants et l'invisible.

Les rêves initiatiques, tels qu'évoqués chez Hampâté Bâ, ont été analysés comme processus de construction identitaire et de maturation personnelle. Le rêve est

aussi porteur de mémoire dans les chansons comme *Testament* de Lutumba Simaro, et vecteur de récit dans la littérature moderne.

Certaines analyses ont opéré des croisements féconds entre littérature africaine et œuvres occidentales. Par exemple, la lecture croisée de Kafka et Césaire a mis en évidence la puissance du rêve comme outil de contestation, d'appropriation du monde et d'universalisme.

AXE 4: Les rêves, les désirs, les idéologies et les utopies à travers le monde

Le rêve a ici été étudié dans sa capacité à porter des aspirations collectives, à structurer des idéologies ou à nourrir des utopies. Plusieurs interventions ont mis en lumière son rôle dans la résistance politique, l'affirmation identitaire ou encore les imaginaires afrofuturistes.

De nombreuses œuvres contemporaines (Leonora Miano, Abdourahman Waberi, Sami Tchak, etc.) ont été analysées comme des espaces où le rêve prend la forme d'un discours émancipateur ou critique. À l'inverse, d'autres communications ont souligné les désillusions que peut engendrer le rêve, notamment dans les contextes d'exil ou d'utopie brisée.

Les technologies contemporaines (robots, IA, transhumanisme) ont également été interrogées sous l'angle du rêve et de l'anticipation, mettant en relief les enjeux éthiques et identitaires liés au progrès.

3- Les débats

3.1. Une richesse discursive au cœur des débats

Les débats ayant suivi les trente-six communications du colloque ont constitué des moments d'une grande intensité intellectuelle. Organisés immédiatement après chaque présentation, ces échanges, parfois animés, se sont révélés particulièrement enrichissants. Loin de se limiter à de simples commentaires, ils ont favorisé un dialogue critique et constructif, centré sur l'amélioration des propositions scientifiques. Les interventions du public, marquées par une analyse rigoureuse et une approche bienveillante, ont permis d'explorer la clarté des hypothèses, la pertinence des méthodologies et la portée des conclusions. Souvent interdisciplinaires, ces discussions ont affiné les réflexions, encouragé des ajustements méthodologiques ou conceptuels, et instauré une atmosphère de respect et de collégialité propice à l'avancement des savoirs.

3.2. Des échanges marquants autour de thématiques clés

Plusieurs débats ont illustré la profondeur des échanges. Une communication consacrée à la perception du rêve dans les traditions congolaises, à travers l'analyse d'une chanson, a suscité une discussion éclairante sur le rôle du rêve dans les expressions culturelles et musicales africaines. L'échange, salué pour sa rigueur, s'est conclu par une écoute commentée de l'œuvre musicale, renforçant le lien entre recherche académique et patrimoine culturel.

Un autre débat a porté sur l'étude des rêves initiatiques et de l'accomplissement de soi dans la littérature africaine. Cette présentation, remarquée pour sa clarté et sa profondeur analytique, a donné lieu à des échanges stimulants, explorant les dimensions symboliques et philosophiques des récits littéraires. La discussion a également bénéficié d'observations critiques précises, enrichissant les perspectives des participants.

Enfin, une intervention sur l'interprétation de l'existence humaine à travers les récits et légendes des Ewé du Togo a généré un débat riche. Bien que l'approche ait été globalement appréciée, des remarques ont porté sur l'adéquation du titre avec

le contenu, incitant à un réexamen des choix terminologiques pour mieux refléter les enjeux abordés.

3.3. Une dynamique collective au service de l'excellence scientifique

Ces trente-six débats, par leur diversité et leur intensité, ont incarné l'essence du colloque universitaire : un espace de confrontation d'idées fécondes et de perspectives critiques. Dans une atmosphère studieuse, marquée par le respect mutuel et la solidarité intellectuelle, ces interactions ont enrichi les travaux présentés et élevé leur qualité scientifique. En favorisant des ajustements méthodologiques et conceptuels, ces échanges ont souligné l'importance d'une approche collaborative dans la quête du savoir, consolidant le rôle du colloque comme un lieu privilégié de dialogue et de progrès intellectuel.

Conclusion

Le colloque a confirmé la richesse heuristique du rêve comme objet de recherche transdisciplinaire. Les communications ont permis de dégager plusieurs lignes de force :

- Le recours récurrent à la psychanalyse freudienne et à la psychocritique pour explorer les dynamiques inconscientes du rêve ;
- L'usage des approches stylistiques, sémiotiques et discursives pour étudier les formes de textualisation du rêve ;
- L'ancrage du rêve dans les réalités culturelles et sociales, via la culturologie et la sociocritique ;
- La valorisation du rêve comme mémoire, résistance, rituel et moteur d'imaginaire.

Au cours des débats, des remarques méthodologiques ont été formulées à propos de certaines communications (titres imprécis, longueurs excessives, manque

de clarté). Les contributeurs ont été invités à les corriger dans la version finale de leurs textes pour les actes du colloque.

Le colloque s'est clôturé le 18 avril à 11h30 par une cérémonie solennelle, suivie de la lecture et de l'adoption du rapport général. La Présidente de la F.U.A. a exprimé sa reconnaissance à l'ensemble des participants. La remise des attestations et le cocktail de clôture ont marqué la fin d'un événement riche en partage, en recherche et en ouverture intellectuelle.

Fait à Lomé, le 18 avril 2025.

Les rapporteurs

ANDJAO Alain

OYOROBI Kouamivi Fidèle

TAWEMA Théophile